



délat max pour sucesion

Par **gberg**, le **11/06/2024** à **14:57**

Bonjour,

Ma mère est décédé il ya 3 mois. Mon père est vivant, j'ai une soeur.

Il y a de l'immobilier en jeu.

J'ai lu qu'il ya un délai maximum de 6 mois après date du décès pour régler sucesion? mais si le notaire traîne? quelle date fait fois? la date du RDV?

que se passe til vraiment si on dépasse cette date ? l'immobilier est perdu?

Par **Marck.ESP**, le **11/06/2024** à **16:11**

Bienvenue sur LegaVox,

Les notaires sont un peu surchargés, il serait utile de lui adresser un courrier R/AR pour lui demander RDV.

6 mois c'est pour la déclaration et le paiement des droits de succession, vous avez plus de temps pour le partage

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/declarer-une-sucesion>